



# Syndicat National des Agents des Douanes

## Interrégion de DIJON

### Déclaration préalable

au « CTPS DI de DIJON » du 29 septembre 2011

Monsieur le Président,

Ce dernier CTPSDI sous votre présidence se réunit sur fond de crise mondiale. L'annonce du plan d'austérité va une nouvelle fois aggraver la situation des familles, des salariés et des plus démunis.

Le système capitaliste montre ses limites. Il offre toujours les mêmes solutions : suppressions d'emplois dans la fonction publique, licenciements dans le privé, gel des salaires, durcissement des conditions de travail et de vie, attaque des systèmes de retraites et de santé ! Si le pouvoir d'achat des ménages baisse, les dividendes versés aux actionnaires explosent, les cadeaux faits aux plus riches et aux entreprises continuent. Toutes les décisions prises concourent à faire croire aux salariés et aux citoyens lambda que ce sont eux les responsables de cette situation. Dans ce contexte la CGT appelle l'ensemble des douaniers de notre Interrégion à se mobiliser pour la journée d'action du 11 octobre 2011.

L'Oeuvre des Orphelins des Douanes pourrait aussi être touchée par les restrictions budgétaires. L'ODOD a été financée jusqu'en 2006 par la seule solidarité des douaniers, le 10%. Aujourd'hui la subvention qui remplace le 10 % est remise en cause. Nous invitons donc nos collègues, ainsi que vous Monsieur le Président, à signer massivement la pétition en ligne ou celle qui circule dans les services afin de préserver ce bien commun construit uniquement grâce à la générosité et à la solidarité des collègues depuis un siècle.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CTPS, tout d'abord, la CGT tient à rappeler qu'il existe un règlement intérieur qui doit être respecté sous peine d'atteinte au droit syndical ! L'envoi des documents ne respecte pas le délai de 15 jours depuis bien longtemps, tandis que les documents fournis ne permettent pas de travailler sérieusement et concrètement ! Sans parler des PV de séance qui sont communiqués 4 à 5 mois plus tard !

Mais la CGT réaffirme avant tout son opposition à la suppression des emplois en douane : d'après vos propositions, vous rendriez au PAE 2012 34 ETPT ? La Franche-Comté contribuerait pour moitié à cet effort, tandis que les ER 2012 sont encore en baisse eux aussi de 34 ! Comme d'habitude, vous allez nous donner vos arguments comptables pour justifier ces réductions d'effectifs. Dans ce cas, parlons chiffres : qu'en est-il du bénéfice de moyens que devait soi-disant rapporter le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ? A voir le bilan du parc automobile douanier dans l'Interrégion, il n'est que mirage.

Alors qu'on supprime ces emplois de catégorie B et C, nous voyons arriver toujours plus de sorties de stage catégorie A qui occupent d'anciens postes de B ou C. N'est-ce pas faire injure à leurs compétences de A que de les placer dans des emplois d'exécution ? Et quand on parle de « rationalisation des compétences », où en est-on de la prise de responsabilités chez nos encadrants ? Comment ne pas s'insurger devant le mépris d'une hiérarchie supérieure pour la plupart incompétente, toujours mieux payée mais jamais remise en cause ? La CGT demande donc à ce propos les statistiques du coût de la masse salariale par grade dans l'Interrégion. Nous redemandons aussi le bilan des réformes AG, CI, comptable et dédouanement comme nous l'avons déjà fait en 2011, 2010 et 2009. Y aurait-il des incohérences dans le bilan de ces réformes ? Peut-être que cela ne fonctionne pas et qu'on ne veut pas l'admettre en haut lieu.

Par ailleurs, en ce qui concerne la formation professionnelle, sujet pour lequel vous nous fournissez chiffres et beaux tableaux, la CGT s'interroge : quelle égalité de traitement nous est actuellement garantie ? Ainsi pour les sujets de concours et examens professionnels, n' y a t-il pas une sélection de faite, sachant que certaines directions en France ont déjà traité les sujets, alors que dans l'Interrégion de Dijon, rien. Prenons l'exemple de l' « e-learning ». Comment expliquer là encore que l'Administration ait pu oser vendre ce projet intéressant au privé ? Quel coût pour ces FP ? On peut déjà imaginer qui sera bénéficiaire en premier...on nous parle de discrimination, elle se loge déjà dans la formation professionnelle et un constat s'impose : elle est en déconnexion complète par rapport aux attentes des agents !

Enfin, Monsieur le Président, que dire du nouvel échelon 8 de la catégorie C ? Un échelon au choix ? Encore de la discrimination à venir ! Cette exigence existe t-elle dans les grades supérieurs ? Sinon, pourquoi ne pas mettre en place des concours pour passer divisionnaire ? On le voit bien, il y deux poids deux mesures. Sans parler de la réforme de la catégorie B qui a lésé les collègues aussi bien financièrement que pour le passage au grade supérieur ? Quant aux incohérences de la mise en place de la chaîne hiérarchique en Surveillance... que dire?

En conclusion, Monsieur le Président, nous sommes à cette table avec toujours les mêmes questions sans réponse, avec toujours le même constat d'incohérence dans les réformes mal conçues, mal appliquées, mal encadrées ! Alors pour une fois, ayez un discours concret avec de véritables chiffres et répondez aux agents que notre organisation soutient et qui eux sont l'avenir de la Douane. Evidemment, vous vous en doutez, pour notre part nous ne vous aiderons pas dans votre œuvre destructrice et ceci pour une simple raison :

Oui! aujourd'hui plus qu'hier, nous restons convaincus de l'utilité économique et sociale de notre Administration pour justement lutter contre les effets néfastes de la mondialisation. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur notre obstination.

Monsieur le Président, le respect du aux agents commence à cet instant.

**Les représentants élus du Snad CGT Interrégional**